

25 AVR. 2018

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTRUCTURATION
DE LA ZONE D'ACTIVITES DE PEDEBERT A
SOORTS-HOSSEGOR**

Monsieur le Directeur
Direction départementale des territoires et de la mer
Service Police de l'Eau
351 Boulevard Saint-Médard
BP 369
40012 MONT DE MARSAN Cedex

Réf. : - KLK D18040382 KFK
Dossier suivi par :
BRUNIER Nicolas

Le 24 AVR. 2018

Objet : Extension de la zone d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor - Dossier d'Autorisation Unique

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'instruction du Dossier d'Autorisation Unique pour l'opération citée en objet, vous sollicitez par un courriel en date du jeudi 29 mars dernier des compléments au dossier devant être soumis à l'enquête publique, conformément aux dispositions de l'article R. 123-8 du code de l'environnement.

Je vous prie de trouver ci-dessous les éléments d'informations complémentaires nécessaires à l'organisation de la phase d'enquête publique.

- Mention des textes régissant l'enquête publique (3°) de l'article R.123-8 précité) :
 - La présente enquête publique s'inscrit dans le cadre de la procédure de demande d'autorisation unique loi sur l'eau au titre de l'ordonnance n°2014-619 du 12 Juin 2014 ;
- Participation du public au processus de décision (5°) l'article R.123-8 précité):
 - Le projet n'a pas fait l'objet d'une procédure de concertation publique. En effet, le dépôt de demande d'autorisation est intervenu le 24 Novembre 2016. Le projet n'entre donc pas dans le champ d'application de l'article L121-17 du Code de l'Environnement relatif au droit d'initiative et à la déclaration d'intention applicable à compter du 1^{er} Janvier 2017 ;
- Mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet (6°) de l'article R.123-8 précité) :
 - Le projet est par ailleurs soumis à un permis d'aménager qui a été délivré le 11 Décembre 2017 et dont les délais de recours des tiers ont été purgés le 6 Mars 2018.

Enfin, la réponse aux observations de l'autorité environnementale est en cours de préparation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

X F. L

Xavier FORTINON
Président du Syndicat Mixte

Hôtel du Département
23 Rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 86
Mél. : syndicats.mixtes@landes.fr

Pour :	Attribution	Réponse signature Direction	Réponse avec copie Direction	Éléments de réponse	Pour Information
DIR					
DA					
MTE					
M. LITTORAL					
SG		X			
SCH					
SAR		X			
SPEMA		X			
SNF					
SEA					
MCPT					
ET de :					